



REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE D'ARANDON-PASSINS  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2024

Date de convocation le 30/08/24

Membres :	
En exercice :	23
Présents :	15
Absents :	8
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Président : Monsieur Vincent LIENARD

Secrétaire : Madame Véronique GROS

**DE000034.09-2024**

**TERRITOIRES NUMERIQUES EDUCATIFS – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT**

Rapporteur : Madame Alexia FARGE

Présents : Mesdames, Messieurs : Vincent LIENARD, Véronique GROS, Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Muriel RADIX, Sylvain JUPPET, Fabienne DUPUY, Alexandre BOITTIAUX, Marilyn SERRANO, Michel HANNI, Sylvie MONTERO, Dimitri CASTELANT, Sophie DE ARAUJO, Patricia COUTHON,

Absent (s): Bruno GENEVAY, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Cédric THIEVENAZ, Chloé VIAL, Jean Paul COTTIER,

Excusé(e): Maria SANDRIN (pouvoir V. LIENARD), Guillaume LIAUZUN (pouvoir A.FARGE)

Madame Alexia FARGE, Adjointe, rappelle à l'assemblée l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Département de l'Isère pour le projet Territoire Numérique auquel la commune a candidaté pour les écoles.

Suite à la sélection de notre dossier, il convient de signer la convention avec le Département de l'Isère afin d'obtenir une subvention de 9 522,00 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du Département de l'Isère TNE pour un montant de subvention de 9 522,00 € TTC.

**CHARGE** Madame le Maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance  
Véronique GROS



Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
LIENARD Vincent

